

**UNIVERSITÉ PARIS 8
VINCENNES – SAINT-DENIS**

**2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS Cedex 02**

**SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION
INITIALE ET CONTINUE POUR L'ENSEIGNEMENT**

PRÉPARATION AU CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

**Préparation à la session 2012 du concours
(écrit : novembre 2011 ; oral : juin 2012)**

Année universitaire 2011-2012.

Les étudiants sont invités à se reporter au fascicule diffusé durant l'année universitaire 2010-2011, et toujours disponible en ligne, pour les bibliographies et conseils de travail. La présente brochure fournit des mises à jour, des compléments et des informations concrètes sur l'organisation des enseignements durant l'année 2011-2012.

Coordination

Rachida KADRI (Sufice)

Salle C E5

Tél. : 01 49 40 68 72

Rachida.kadri@univ-paris8.fr

Site web :

<http://www.ipt.univ-paris8.fr/~sufice>

Catherine SALIOU (département d'histoire)

site web du département d'histoire : www2.univ-paris8.fr/histoire

Annick HOLLÉ (département de géographie)

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONCOURS

Conditions requises pour s'inscrire au concours : il faut désormais être titulaire d'un M1.

L'inscription à la session 2012 se fait par voie électronique (<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>), du 31 mai 2011 au **12 juillet 2011, 17h**.

La **préparation** se fait à l'Université de Paris-8 soit dans le cadre du parcours « enseignement » en cours de mise en place au sein du Mastère Recherche « Histoire et Civilisations » soit dans le cadre du module décyclé de préparation aux concours.

Calendrier des épreuves écrites :

Composition d'histoire : jeudi 17 novembre 2011 de 9 heures à 14 heures.

Composition de géographie : vendredi 18 novembre 2011 de 9 heures à 14 heures.

Stages : il est fortement recommandé d'effectuer un stage en établissement (stage d'observation, non rémunéré, ou stage en responsabilité, rémunéré). Des **stages** sont donc organisés, entre l'écrit et l'oral, en partenariat avec l'Académie de Créteil. Les stages en responsabilité seront réservés aux admissibles. Ils devraient avoir lieu du 12 mars au 6 avril 2012 — sous réserve de confirmation ultérieure de la part du rectorat— et comporter deux semaines en pratique accompagnée et deux semaines en réelle responsabilité, rémunérées (un peu plus de 600 euros la semaine cette année pour un étudiant seul, la moitié si les étudiants sont en binôme).

Conditions requises pour être effectivement admis à l'issue des épreuves orales (en cas de succès aux épreuves d'admission en juin 2012) :

1°) être titulaire d'un M2

Attention : à l'Université de Paris-8, le seul master existant en Histoire est un master recherche.

2°) être titulaire d'une certification en langue étrangère : CLES 2 ou certification de niveau B2.

- L'Université Paris-8 devrait être habilitée à dispenser cette certification dans le courant de l'année universitaire.

-Une préparation au Cambridge First Certificate (anglais) est assurée à l'Université Paris-8. Le niveau de cette certification (B2) correspond au niveau requis pour la titularisation.

Remarque : le Cambridge First Certificate est un examen payant, alors que le CLES 2 est gratuit.

-Une préparation au DELE de l'Insituto Cervantes (espagnol niveau B2) a également lieu à Paris-8.

-Pour en savoir plus, consulter régulièrement le site du SUFICE et les sites des départements de langues. (pages internet à consulter sur le CLES 2 et le Cambridge First Certificate : http://timothyjpmason.com/wordpress/?page_id=6 ; <http://www.certification-cles.fr/>.)

Le niveau requis pour le CLES est assez élevé et implique de maîtriser des compétences diverses ; il n'existe pas par ailleurs de préparation spécifique. En revanche, de nombreux cours de langues, de tous niveaux sont dispensés au sein de l'Université. Des exemples de sujet sont disponibles sur le site du CLES, ils doivent vous permettre de vous autoévaluer.

3°) être titulaire d'une certification de compétence en informatique spécifique aux métiers de l'enseignement (C2i2e) (<http://www2.c2i.education.fr/sections/c2i2e>).

-Une préparation à cette certification est mise en place au sein de l'Université. Pour en savoir plus, consulter régulièrement le site du SUFICE. Des informations complémentaires seront données par voie électronique en temps utile aux étudiants. Rappel : les étudiants préparant la session 2012 sont censés avoir obtenu leur certification en 2010-2011. Toutefois, en cette période transitoire, cette certification ne saurait constituer un pré-requis pour l'inscription à la prépa CAPES.

De façon générale, les étudiants doivent savoir que la période actuelle est une période de changements et de transition et consulter très régulièrement, outre les sites internet signalés plus haut, le site du Ministère de l'Éducation Nationale (en particulier le site du Siac2 : <http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html> ; vous y trouverez notamment un « guide concours » très utile).

NATURE DES ÉPREUVES

A. – Épreuves écrites d'admissibilité (novembre 2011)	Durée	
1. Composition d'histoire	5h	Coeff. 3
2. Composition de Géographie	5h	Coeff. 3
L'un des deux sujets au moins comporte des documents que le candidat utilise dans sa composition. L'un des deux sujets peut intégrer une dimension d'épistémologie et d'histoire de la discipline. La dissertation de Géographie comporte un exercice obligatoire de cartographie.		
B. Épreuves orales d'admission		
1. Leçon d'histoire ou de géographie (selon le tirage au sort à l'arrivée sur les lieux)	60 mn	Coeff. 3
L'épreuve qui porte sur le même programme que l'écrit comprend un exposé de 30 minutes sur un sujet tiré au sort, suivi d'un entretien de 30 minutes avec le jury. Le jury met à disposition des candidats les ouvrages et les documents qu'il juge utiles. Durée de la préparation : 4 h.		
2. Épreuve sur dossier	60 mn	Coeff. 3
Cette épreuve est organisée en deux parties : 1°) Explication de documents portant sur la discipline qui n'a pas fait l'objet de la première épreuve orale d'admission. Elle fait l'objet d'une présentation de 20 minutes maximum, suivi d'un entretien de 20 minutes. 2°) Étude d'un document portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document joint au dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve. Cet exposé de dix minutes est suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de dix minutes. Durée de la préparation : 2 h. Voir <i>infra</i> un exemple de sujet corrigé.		

PROGRAMME DU CAPES D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Histoire

1. Rome et l'Occident, de 197 av. J.-C. à 192 apr. J.-C (îles de la Méditerranée occidentale (Sicile, Sardaigne, Corse), Péninsule Ibérique, Gaule (Cisalpine exclue), Germanie, Alpes (provinces alpestres et Rhétie), Bretagne).
2. Le prince et les arts en France et en Italie (XIV^e-XVIII^e s.).
3. Le monde britannique de 1815 à 1931.

Géographie

1. La France en villes
2. Géographie des conflits.
3. L'Europe

PLANNING DES ENSEIGNEMENTS¹

I- Préparation aux épreuves écrites de novembre 2011 (du 5 septembre au 29 octobre 2011)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
	<u>9h00-12h</u> Histoire contemporaine (E. Sibeud/ E. Thomson, à partir du 6/09 ²) Salle B 230	<u>9h00-12h</u> Géographie La France en ville (à partir du 21/09)	<u>9h00-12h</u> Histoire ancienne (C. Saliou, à partir du 8/09) Salle B 233
<u>12h00-15h00</u> Géographie. L'Europe (le 19 et le 26/09) Salle D 010	<u>12h00 – 15h00</u> Histoire. Question transversale Médiévale (C. Verna, à partir du 4/10) (salle à préciser)	<u>12h00 – 15h00</u> Histoire. Question transversale Moderne (J. Cornette, à partir du 7/09) Salle B 230	
<u>15h00 – 18h00</u> Géographie. Méthodologie (à partir du 10 octobre) Salle D 010			
<u>18h00 – 20h00</u> Géographie des conflits (à partir du 19 /09) Salle D 010			

LES CONCOURS BLANCS

Histoire :

Samedi 8 octobre : histoire ancienne
Samedi 15 octobre : question transversale
Samedi 22 octobre : histoire contemporaine

Géographie :

Les concours blancs se dérouleront les vendredis 7, 14 et 21 octobre.

II- Préparation aux épreuves orales de juin 2012

-La préparation à l'épreuve sur dossier commencera dès le mois de décembre 2011. Elle sera commune à Paris-8 et à Paris-13 et sera assurée par Thierry Aprile et François Dosse (Histoire) et Sophie Lestrade (Géographie). Les cours auront lieu le jeudi (matin et après-midi), dans les locaux de l'Université Paris-13. La préparation ESD s'organise en deux temps : 1° des séances de cours (3h), les jeudis, de décembre à février ; 2° des demi-journées de colles, dont le calendrier est établi en fonction des disponibilités des étudiants, à partir de Mai (après le stage).

Voir *infra* un exemple de sujet corrigé.

-La préparation à la leçon sera prise en charge par les enseignants chargés des questions, sous forme de séances collectives et surtout de colles, soit dès la fin du 1^{er} semestre de l'année universitaire, soit au plus tard à partir du début du 2^{ème} semestre. Le calendrier des séances et des colles sera fixé dans le courant de l'année universitaire, en fonction des disponibilités des étudiants. LA PARTICIPATION AUX COLLES EST ABSOLUMENT INDISPENSABLE À LA RÉUSSITE DES ÉPREUVES ORALES.

¹ Pour la présentation de l'équipe pédagogique, se reporter au fascicule diffusé en 2010-2011.

² Emmanuelle Sibeud assurera 4 séances sur l'abolitionnisme, l'Afrique, l'Australie et la Nouvelle Zélande (6/09, 27/09, 4/10, 11/10). Ann Thomson traitera de l'Irlande, de l'Inde et de l'Afrique du Sud en 3 séances (13/09, 20/09, 18/10). Jacques Portes assurera la correction du concours blanc, puis la préparation aux épreuves orales.

Pour la préparation à l'épreuve sur dossier : un exemple de sujet corrigé.

Proposition de sujet (Thierry Aprile. IUFM-UPEC) :

Sujet : Quels objets pour l'histoire politique ?

Document 1 : Gérard Noiriel *Etat, nation et immigration, vers une histoire du pouvoir*, Gallimard Folio-Histoire 2005 (Belin 2001). Extraits de l'introduction.

[...] La « socio-histoire des relations de pouvoir » que je défends se distingue de toutes les formes d'histoire politique qui cohabitent aujourd'hui, principalement parce qu'elle essaie de comprendre le rôle historique qu'a joué le pouvoir dans la restructuration des liens sociaux. Le mot « pouvoir » est employé ici dans le même sens que lui attribuait Michel Foucault. Il englobe toutes les possibilités que se sont données les hommes, dans l'histoire, pour orienter la conduite d'autrui. [...] C'est cette orientation que désigne l'expression « relations de pouvoir », par opposition à l'histoire politique qui voit dans le « pouvoir » un instrument à conquérir ou un agent d'oppression. Les relations de pouvoir, ainsi entendues, englobent deux types d'activités sociales. En premier lieu, il faut mentionner tous les phénomènes qui relèvent de la domination qu'exercent certains individus sur d'autres individus. De Max Weber à Pierre Bourdieu, la sociologie a fourni une contribution décisive dans l'élucidation de ce type de problèmes. Ma dette à leur égard est très importante. Mais, en second lieu, il faut insister sur le fait que les relations de pouvoir peuvent aussi se concrétiser par des liens de solidarité entre les individus. Sur ce point, c'est assurément l'enseignement d'Émile Durkheim que le socio-historien doit méditer. Toute sa réflexion sur le passage de la « solidarité mécanique » à la « solidarité organique » est d'une très grande importance pour l'historien. [...]

Pour bien marquer ce qui distingue ce domaine de recherches de l'histoire politique, il n'est pas inutile de rappeler la définition que René Rémond a donnée de cette dernière. « La politique est l'activité qui se rapporte à la conquête, à l'exercice, à la pratique du pouvoir: ainsi les partis sont politiques parce qu'ils ont pour finalité et leurs adhérents pour motivation, d'accéder au pouvoir. Mais pas n'importe quel pouvoir ! L'abus, fait depuis 1968, de la notion de pouvoir et l'extension de son application ont entraîné sa dissolution. Tout serait rapport de pouvoir: dans l'enseignement, la famille, les relations interpersonnelles »³. Pour l'histoire politique, telle que René Rémond l'envisage dans ce passage, seules les luttes ayant pour objet la conquête du pouvoir d'État sont dignes d'étude. Cette définition laisse donc délibérément de côté toutes les pratiques de pouvoir qui se situent en dehors du champ politique proprement dit. C'est la raison pour laquelle, jusqu'ici, l'histoire politique française a négligé des questions qui ont pourtant joué un grand rôle dans le renouvellement de la recherche historique internationale (comme « l'histoire de la domination des hommes sur les femmes », « l'histoire des pratiques d'assujettissement des populations coloniales par les Européens », etc.). Pour appréhender correctement ces problèmes, il faut mettre l'accent sur la dimension inter-personnelle du pouvoir. Les rapports de pouvoir constituent l'une des formes essentielles du lien social dans l'histoire de l'humanité. Les relations familiales, religieuses, villageoises, etc. - dans la mesure où elles ont structuré les divers groupes dans lesquels les individus ont vécu - peuvent être envisagées comme des relations de pouvoir.

³ R. Rémond (dir) *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988, p.381

Document 2 : “L’éloge et sa parodie” comparaison d’un poème de Jean Chapelain (1595-1674) et de sa parodie anonyme. Louis XIV et Versailles, TDC n°850, scérén-cndp, février 2003.

Eloge

Quel astre flamboyant sur nos provinces erre ?
N’est-ce point Mars
N’est-ce point le soleil
Non, l’astre dont l’éclat tient nos yeux éblouis
Est un astre plus grand qui tous les trois embrasse
C’est le fort, c’est le bon, c’est le sage Louis

Parodie

Quel est ce bel esprit à la perruque antique
Dont l’art ostentateur à nos yeux éblouis
Dont le remerciement, petit, mais extatique
Donne un mauvais sonnet pour trois bons louis ?
Est-ce un Tasse nouveau...
Un Virgile françois...
Non, c’est un faux Caton qui s’habille en poète,
Riche au siècle où Malherbe est mort dans la disette.
C’est le froid, c’est le dur, c’est le sec Chapelain

Document 3 : extrait de « Accompagnement des programmes » de Première générale (2003)

La république : l’enracinement d’une culture politique (1879-1914)

Le programme centre l’étude de la première époque de la Troisième République sur la *culture politique* qui s’impose après 1879 et il en précise les composantes. La culture républicaine domine la période 1879-1914, définissant un ensemble de références comme l’inscription dans la lignée philosophique des Lumières et du positivisme et la réclamation de l’héritage idéalisé de la Révolution française. Cet ensemble de valeurs partagées fonde une pratique institutionnelle parlementaire, une *société* de progrès graduels répondant aux attentes majoritaires et dont l’école publique, dégagée de l’influence jugée obscurantiste de l’Église, est le moteur, le vote des grandes lois républicaines, enfin un langage et des rites adéquats (la *Marseillaise* devient hymne national en 1879 et le 14-Juillet, fête nationale en 1880). [...]

Culture politique

L’expression de culture politique désigne un ensemble de représentations qui servent de référents communs et de valeurs partagées et nourrissent une action pour une projection commune dans l’avenir. La domination d’une culture dans une aire et un temps donnés n’exclut pas l’existence d’autres cultures, qui subissent, même à leur corps défendant, l’influence de la première et ont avec elle des zones de recouvrement. Voir également : Bernstein Serge, «La culture politique», in Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), Pour une histoire culturelle, Le Seuil, 1997, coll. «L’Univers historique».

Question : Quelle définition du politique donne l'Education civique ?

Document 4 : extrait des programmes de 3^{ème} d'Education civique (1997)

Principes et objectifs

Une question fédère les thèmes du programme de la classe de 3e : que veut dire « être citoyen » aujourd'hui dans notre démocratie républicaine ? La première partie, « Le citoyen, la République, la démocratie », explicite les fondements de notre vie politique ; elle le fait en reliant entre eux des éléments déjà étudiés dans les classes précédentes. La seconde partie, « L'organisation des pouvoirs de la République », présente les institutions et l'administration du pays. La troisième partie, « La citoyenneté politique et sociale », met l'accent sur la vie collective, les acteurs, les modes et les lieux de la participation politique et sociale. Une quatrième partie propose quelques thèmes d'actualité dans le débat public : le premier sur l'opinion publique et les médias est obligatoire, un autre thème peut être abordé au choix du professeur. Une cinquième partie, « La défense et la paix », définit les responsabilités de la France au moment où l'évolution du contexte mondial et européen change les données de la défense nationale.

Traitement du sujet (propositions)

A/ réfléchir à la question posée avant toute lecture des textes, et noter ce qui vient à l'esprit avec en perspective la « définition des termes du sujet » : qu'est ce que la politique ? l'objet de l'histoire politique est-il circonscrit, défini, extensible... ?

par exemple en utilisant une grille de lecture

Réflexion d'ordre « épistémologique »

construire un objet... : quelles sources ? quelles archives ? quels concepts ? : empire, royauté, nation, région, légalité/légitimité, charisme du chef, Parlement...

...une durée... : des événements politiques, des régimes politiques, des notions Liberté, Egalité...

... des explications... : aspirations à la liberté, à la paix, à la guerre, à la domination, qui relèvent de l'histoire sociale (notion de lutte des classes...), de l'histoire culturelle (idéologie, circulation – presse et media en général -...) de l'anthropologie (désir de domination...)

... un récit : acteurs (hommes politiques, partis, peuple...), intrigue (luttons, révolutions, crises, élections...)

Réflexion d'ordre historiographique :

liens avec la « science politique », René Rémond longtemps président de la Fondation nationale des sciences politiques, auteur d'un ouvrage majeur *Les Droites en France*

Est-ce que le « plan standard » peut servir ? : remise en cause de l'historiographie du XIXe siècle par Simiand (« les trois idoles – biographique, chronologique, politique de la tribu des historiens ») / marginalisation de la question politique par « l'école des Annales » / « retour du politique »

Réflexion concernant la demande sociale :

question de l'engagement politique des historiens, du goût pour l'histoire des hommes politiques (tradition depuis le XIXe siècle)

Réflexion concernant les usages scolaires :

Notions politiques construites au cours des programmes : cité, empire, royaume, construction de l'Etat-nation, monarchie absolue de droit divin, trilogie du XIXe (monarchie constitutionnelle/Empire/République), totalitarisme, démocratie sous ses 3 formes (sociale, chrétienne, libérale)...

Arriver à une définition générale provisoire : politique = tout ce qui concerne l'exercice du pouvoir, sa conquête, sa remise en cause

B/ lire chacun des documents en effectuant pour chacun une triple opération

- a. a/ mise en relation du document avec son appareil critique
- b. b/ prélèvement d'informations
- c. c/ mise en relation avec le sujet posé

document 1 de nature « épistémologique »

1a/ mise en relation du document avec son appareil critique

Auteur Gérard Noiriel historien, professeur à l'ENS et à l'EHESS, spécialiste de l'immigration en France (*Le creuset français / traduction de melting pot*), membre de l'équipe initiale des historiens de la récente Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, fondateur de la revue pluri-disciplinaire *Genèses*, qui propose une nouvelle définition de l'histoire sociale sous le nom de « socio-histoire », intéressé par les problèmes épistémologiques (*La crise de l'histoire*)

Extrait d'un ouvrage qui regroupe différents articles concernant ses champs d'études (Etat, nation, immigration) dans une perspective plus générale (vers une histoire du pouvoir), exposée nécessairement dans l'introduction

Le contexte historiographique : « le déclin de l'histoire sociale » ou « la fin du paradigme labroussien », « le retour du politique » ; contexte politique : questions de l'immigration, de l'« identité nationale », du refus de lire les affrontements politiques sous le prisme social et donc une réduction à une lutte entre « élites » nécessairement clairvoyantes » et « populistes » forcément démagogiques.

1b/ prélèvement d'informations

Un objectif : une « socio-histoire des relations de pouvoir » qui explore le lien entre histoire du pouvoir (au sens de Michel Foucault) et histoire des liens sociaux, et donc refuse la dissolution du lien entre histoire politique et histoire sociale, qui était le fondement de l'histoire sociale en France, mais cette fois en insistant sur l'échelle de la « dimension interpersonnelle »

Une définition positive : une double dimension des « relations de pouvoir » : angle de la domination (référence à Weber et Bourdieu) et angle de la solidarité entre individus (référence à Durkheim). « Les rapports de pouvoir constituent l'une des formes essentielles du lien social dans l'histoire de l'humanité »

Une définition négative : par opposition à l'histoire politique définie par René Rémond qui restreint l'objet aux luttes pour la conquête du pouvoir d'Etat en refusant explicitement (citation référencée en note) son élargissement et donc néglige les questions « qui ont pourtant joué un grand rôle dans le renouvellement de la recherche historique internationale » qui relèvent de l'histoire du genre ou de l'histoire coloniale

1c/ mise en relation avec le sujet posé

Le doc 1 dessine donc un enjeu à la question posée : d'une part un objet limité à la question du pouvoir d'Etat, d'autre part un élargissement (dont l'abus entraîne la dissolution dit R. Rémond) à toutes les relations de pouvoir entre individus, pour aller vite d'un côté LA politique, de l'autre LE politique.

document 2, en liaison avec la question du concours le Prince et les arts

2a/ mise en relation du document avec son appareil critique

[Biographie de Jean Chapelain sur le site de l'Académie française

Né à Paris, le 4 décembre 1595. Conseiller de Louis XIII en ses conseils, précepteur des enfants, puis administrateur des biens du marquis de Latrousse, chez qui il demeura dix-sept ans. Son âge et ses infirmités lui firent refuser la place de précepteur du Dauphin. Il fut en grande faveur auprès de Richelieu et de Mazarin, pensionné par le duc de Longueville, puis par Louis XIV. L'un des amis de Conrart et disciple de Malherbe, habitué de l'hôtel de Rambouillet et du salon Scudéry. « Toute la cour, toute la France fut entraînée par de tels suffrages en faveur de Chapelain. Tous les beaux esprits, Balzac à leur tête, le reconnurent pour leur juge. » (d'Olivet). Un contemporain a dit qu'il avait succédé à Malherbe et s'était rendu l'arbitre de la langue française. Il a été l'ami et le confident de tous les savants de son temps, mais il fut une des cibles sur lesquelles Boileau exerça sa verve satirique ; « l'ambition ne l'a point tenté, les faveurs des grands ne l'ont pas ébloui, la satire même ne l'a point aigri » (d'Olivet). Paulin Paris s'est demandé si ce n'est Chapelain qui a servi de modèle à Molière pour Philinte, comme Montausier pour Alceste. Son rôle à l'Académie fut très important ; il rédigea le plan de ses travaux et celui du Dictionnaire, participa à la rédaction des statuts ; *Les Sentiments de l'Académie sur le Cid* furent son œuvre ; il fut délégué auprès de Séguier pour lui offrir le Protectorat. Ce fut lui qui, dans une conférence devant Richelieu sur les pièces de théâtre, posa la règle des trois unités de temps, de lieu et d'action. Colbert lui demanda, en 1662, une liste raisonnée des savants français et étrangers susceptibles de recevoir des gratifications de Louis XIV. Chapelain dressa cette liste avec une grande impartialité et un esprit critique très éclairé ; il y eut soixante savants gratifiés par le roi, dont quinze étrangers et quarante-cinq français, sur lesquels vingt-deux ont appartenu à l'Académie française : d'Ablancourt, Bourzeys, Cl. Boyer, Cassagnes, Chapelain, Charpentier, Corneille, Cotin, Desmarets, Fléchier, Gombauld, Gomberville, Huet, La Chambre, Leclerc, Mézeray, Perrault, Quinault, Racine, Ségrais, Silhon. Il connaissait le latin, l'italien et l'espagnol ; sa première publication fut la préface d'Adone du poète italien Marini : sa première œuvre poétique fut *La Pucelle* poème en vingt-quatre chants, dont douze seulement furent imprimés, qui contient quelques beaux vers mais dont l'insuccès fit perdre à Chapelain presque tout son prestige. Il prononça le quatorzième discours : *Contre l'Amour*, et laissa des lettres manuscrites, intéressantes pour l'histoire littéraire de son temps. Il fit l'épithaphe de Philippe Habert. Les premiers académiciens se réunirent quelquefois chez lui ; il fut l'un des quatre premiers membres de l'Académie des Médailles (des Inscriptions). Dans la querelle des anciens et des modernes, il fut du parti de ces derniers. Il reçut Perrault le 23 janvier 1671, et on lui attribua la rédaction du compliment de réception de Colbert. Voir *La Bretagne à l'Académie française du XVII^e siècle* par R. Kerviler. Mort le 22 février 1674.]

Jean Chapelain, prototype du poète de peu de talent d'après ses concurrents, est l'un des hommes-clés de la dimension culturelle de la politique de la monarchie absolue. Très largement pensionné par Richelieu, Mazarin, Louis XIV, et surtout distributeur de pensions du fait de ses fonctions officielles prééminentes à l'Académie et de son rapport de 1662 à Colbert. (Voir Atlande p.115)

L'auteur de la parodie est anonyme, mais c'est peut-être Boileau qui, exclu des prébendes, a poursuivi Chapelain d'une haine tenace.

Une joute entre poètes, avec maîtrise de la versification

Contexte de la définition d'une politique culturelle de la monarchie avec la notion d'artiste officiel et de productions de commande.

2b/ prélèvement d'informations

La construction de la notion de roi-soleil que l'on retrouve dans le programme iconographique de Versailles par exemple (voir la maxime de La Rochefoucauld : « le soleil ni la mort ne se peuvent regarder en face »

La parodie est manifeste : *C'est le fort, c'est le bon, c'est le sage Louis / C'est le froid, c'est le dur, c'est le sec Chapelain.*

Mais la cible est le poète dont on raille le piètre talent, et la richesse indue au regard de son talent *un mauvais sonnet pour trois cent bons louis*, surtout par comparaison avec de véritables talents *Riche au siècle où Malherbe est mort dans la disette*

2c/ mise en relation avec le sujet posé

L'assemblage des deux textes peut être analysé sous les 2 angles précédemment distingués : soit dans un sens restrictif, la question de l'exercice du pouvoir d'Etat, soit dans un sens élargi, celui des relations de pouvoir entre artistes qui sont en concurrence pour l'obtention de pensions et donc d'une reconnaissance par le pouvoir, avec l'Art et le talent pour prétexte

Dans la première optique, on analyse donc un texte de l'Académie qui relève typiquement de l'exercice du pouvoir intellectuel comme consubstantiel du pouvoir politique. L'opposition à ce pouvoir d'Etat est reléguée dans l'ombre, dans le registre de la parodie, de la clandestinité, de l'anonymat... avec des arguments d'ordre esthétique. Toutes proportions gardées, on peut élargir la réflexion à la question du mouvement libertin à l'époque moderne qui avec des armes esthétiques construit son opposition à la culture officielle.

Dans la seconde optique, on centre l'analyse sur le fonctionnement d'une société d'artistes, animée elle aussi par des stratégies de pouvoir, avec la gloire, la renommée, et la postérité comme enjeux, à la fois en elles-mêmes, et comme gage d'une position sociale

document 3 relève d'un usage scolaire

3a/ mise en relation du document avec son appareil critique

Extrait d'un programme officiel de Première, avec référence explicite à des travaux d'historiens (Serge Berstein, spécialiste du radicalisme, professeur à Sciences-Po Paris, dont le nom a franchi le cercle des spécialistes, en signant avec Pierre Milza de très nombreux manuels scolaires ou à destination des étudiants).

3b/ prélèvement d'informations

la République est vue sous l'angle d'une « culture politique » dont la définition est précisée. Des valeurs (Lumières, positivisme, héritage de la Révolution) qui fondent des pratiques d'ordre politique (Parlement), social (une société de progrès graduels, école laïque), culturel (hymne, rites)

c/ mise en relation avec le sujet posé

L'enjeu est bien ici relatif à la construction d'un pouvoir d'Etat et son « enracinement » dans la société, qui privilégie de ce fait une échelle nationale. Au plan de l'explication historique, on a donc une séquence culturel / politique / social.

Une logique relevant de la socio-histoire aurait sans doute inversé la séquence en insistant d'abord sur les questions sociales (question de la propriété, du salariat, de la famille... dans le contexte de l'industrialisation, passage au sens de Durkheim entre solidarité mécanique à solidarité organique) et politiques (affrontements politiques récurrents entre républicains autour de différentes conceptions de la République, et anti-républicains monarchistes ou « impérialistes ») résolus par un compromis réalisés par les Républicains qui prennent le pouvoir et ré-agissent conformément à leur idéologie pour légitimer et perpétuer leur pouvoir en réformant les institutions (Parlement, école, politique mémorielle...) et ne menant une politique de « progrès graduels » *sic*.

On peut également mettre en tension le doc1 et le doc3. La notion proposée de « culture politique » permet-elle d'intégrer les questions évoquées par Gérard Noiriel ? Dans le cas de l'histoire du genre, pas de problème véritable : la dissolution de la spécificité des femmes dans l'Universel, et donc le non-sens du concept de citoyenne, est bien partie intégrante des valeurs républicaines de ce temps. En revanche, la compréhension, la politique coloniale de la IIIe République qui est enseignée dans un chapitre distinct cadre mal avec ce concept de « culture politique ». La soumission (et ses modalités) des peuples

« indigènes » ne semblent pas relever d'un socle de valeurs clairement identifié (l'usage scolaire fait de la célèbre controverse entre Ferry et Clemenceau suffit à le démontrer). On peut donc en conclure que cet angle de présentation (des valeurs mises en pratique) apparaît spécieux, et surtout faire trop de place aux formes de légitimation idéologiques mises en place par un pouvoir (quel qu'il soit : quel pouvoir ne prétend pas agir au nom de valeurs ?)

C/ ébaucher un plan

1) Un objet spécifique : le pouvoir d'Etat, sa conquête, son exercice, sa remise en cause

- une tradition « institutionnelle » : la connaissance de l'histoire politique et plus généralement la connaissance de la société est une nécessité pour le souverain, qui doit gouverner un Etat et l'inscrire dans le cadre de « relations internationales ». A l'âge démocratique la préparation à l'exercice du pouvoir, et donc la formation des élites nécessite une même exigence, d'où l'Ecole Libre des sciences Politiques fondée en 1872, nationalisée en 1945 (Institut d'Etudes Politiques et Fondation Nationale des Sciences Politiques, IEP et FNSP) qui prépare à l'Ecole Nationale d'Administration (fondée elle aussi en 1945). A cette institution sont attachés des historiens spécialistes cf R.Rémond (1), S.Berstein (3)
- une tradition historiographique. La préoccupation principale des historiens du XIXe est de comprendre le choc de la Révolution française et ses conséquences, d'où un objet privilégié, l'histoire de France, et la construction de l'Etat-nation. Cette histoire se fonde sur une périodisation politique fondée sur le concept d'Ancien Régime, et déclinée selon les règnes, et l'alternance de la paix et de la guerre. L'enjeu de cette histoire est contemporain du XIXe qui voit s'affronter le pouvoir personnel (Monarchie et Empire) et le pouvoir démocratique (incarné par la République). Notons que cette alternative n'est pas étrangère au XXe français... Le doc3 est un bon appui pour voir comment le prisme politique (construction d'un pouvoir/opposition au pouvoir) permet l'analyse de sources diverses.
- un objet progressivement méprisé ou relégué ? La nécessité de construire une histoire comme discipline Universitaire a rétrospectivement construit comme objet de répulsion une « histoire historisante » pratiquement exclusivement politique. La critique est synthétisée par le célèbre texte du sociologue François Simiand (1903) qui dénonce les « 3 idoles de la tribu des historiens » (chronologique, politique et biographique). Il faut nuancer ces attaques, certainement utiles – indispensables – pour élargir les questionnements historiques, mais en partie infondées. On peut s'appuyer sur le doc1 pour remarquer que la définition restrictive de René Rémond s'appuie sur les archives les plus accessibles, celles de l'Etat.

2) Un objet constamment renouvelé par de nouveaux regards

- le « récit standard » de l'historiographie peine à intégrer le profond renouvellement de l'histoire diplomatique devenue histoire « des relations internationales » sous la houlette de Pierre Renouvin qui met au jour le concept de « forces profondes » qui rénove considérablement l'étude de la paix et de la guerre, dans une entreprise parallèle à celle de l'« école des Annales »

- le thème d'un prétendu « retout » de l'histoire politique s'articule autour d'un livre-manifeste publié en 1988, et dirigé par René Rémond *Pour une histoire politique*. Sa table des matières, et les auteurs des différentes contributions (que le candidat doit être capable de relier à leurs travaux, au moins les plus connus) démontre que l'histoire politique s'est enrichie et élargie constamment

Une histoire présente, René Rémond/Les élections, René Rémond/L'association en politique, Jean-Pierre Rioux/Les protagonistes: de la biographie, Philippe Levillain/L'opinion, Jean-Jacques Becker/Les médias, Jean-Noël Jeanneney/ Les intellectuels, Jean-François Sirinelli/Les idées politiques, Michel Winock/ Les mots, Antoine Prost/Religion et politique, Aline Coutrot/ Politique intérieure et politique étrangère, Pierre Milza/La guerre, Jean-Pierre Azéma/Du politique, René Rémond

- la construction d'une « histoire sociale » au XXe siècle a certes privilégié une alliance entre histoire et économie (qui d'« économie politique » est devenue « science économique »), mais elle a aussi en élargissant la durée au temps social qui n'est pas le temps individuel a fait passer le récit de l'individuel au collectif. On fait une histoire des groupes sociaux. Cette histoire sociale relie la vie politique à des questions sociales et non pas à des tempéraments politique. On voit les forces politiques comme incarnant les aspirations de groupes sociaux différents. L'explication de la lutte politique n'est plus uniquement politique.
- la récente offensive d'une histoire culturelle symbolisée par un autre livre manifeste de 1997 et cité dans le doc3 souligne un autre élargissement de l'histoire politique : on élargit la durée, on intègre la mémoire, le champ d'expériences, l'horizon d'attente. Le récit est plus large. On est dans le collectif, dans la « famille politique ». Les explications des comportements politiques relèvent des représentations, des mémoires...

NB analyse du Doc 2 : on voit le texte ici sous l'angle social et culturel. Comment la compétition se lit sur le terrain de l'esthétique ? Mais aussi peut-être social avec l'idée qu'il y a là une compétition entre écrivains. « Je suis un meilleur écrivain que toi ».

Transition : si l'élargissement de l'objet de l'histoire politique est manifeste, reste une objection de fond : elle s'intéresse principalement à la construction d'un groupe dirigeant, à ses moyens d'action pour gouverner la société (la notion de bio-pouvoir de Foucault qui explore la façon dont le pouvoir normalise les corps et leur comportement en relève), elle focalise l'attention sur une « société politique » opposée à une « société civile »

3) Le politique est un enjeu de toutes les histoires

- quel avantage à élargir la notion de pouvoir ? (proposition du doc1). On peut ainsi varier considérablement les échelles de l'analyse et ne plus privilégier l'échelle du pouvoir d'Etat, intégrer de nouvelles questions (genre, colonial...), faire une histoire « d'en bas » en examinant l'intelligence politique de la foule, et non pas seulement lorsqu'elle devient peuple à l'occasion des révolutions

- la condition est de bien compléter la vision du pouvoir comme « l'exercice d'une domination », et ne plus la voir à sens unique (c'est le sens de la référence à Durkheim dans le doc1). C'est l'enjeu de toutes les histoires qu'on verrait sous l'angle des rapports des forces, mais dans les deux sens. Dans l'exemple limite de l'histoire d'une domination totale, celle de l'esclavage, on porte aussi l'attention sur les façons et les réactions de ré-agir face à l'exercice de cette domination de l'accommodement (agency), à la révolte.... et en retour comment les formes de domination évoluent en fonction de ces réactions. Dans le cas de l'histoire des femmes, l'analyse de la domination masculine peut être ainsi complétée par la façon dont les femmes peuvent retourner la violence de la domination contre les hommes (ex de la séduction)

NB analyse du Doc 2 : le pouvoir passe aussi par les arts et ce à trois niveaux (définition d'une politique officielle, statut au sein du groupe des artistes ou maîtrise de l'art), on a toujours une question de domination qui se pose mais sur des terrains différents, sans que l'on puisse les confondre tout à fait.

Second exposé : **Quelle définition du politique donne l'Éducation civique ?**

même méthode : écrire les éléments de réponse à cette question avant toute étude du doc. Le lien est simple à faire avec la problématique précédente : définition restrictive de l'enjeu du politique (le pouvoir d'Etat) ou définition élargie (domination/réaction)

A/Analyser le doc

a/ mise en relation avec appareil critique :

extrait d'un programme de 3ème de 1997 c'est à dire valable encore 2 ans

b/ prise d'informations

5 chapitres :

- Les fondements : la loi, le suffrage, les libertés publiques. Rappel des thèmes précédents (il faut pouvoir les mentionner)
- L'organisation des pouvoirs : étude des principaux éléments de la Constitution, institutions à toutes les échelles (de la commune à la nation et à l'Europe)
- La vie politique : la vie collective, les modes et lieux de la participation collective et sociale, les partis
- Les débats (au choix) : opinion publique et les médias, l'État en question, l'expertise, les femmes
- La défense et la paix

c/ lien avec la question

Le politique est vu sous l'angle de ses acteurs, les citoyens, ce qui correspond bien avec l'objectif général de l'éducation civique qui est de former des futurs citoyens.

Sous cet angle, la citoyenneté est vu comme l'appartenance à un Etat de droit qui dispose de la souveraineté (et peut le cas échéant la déléguer à des institutions supra-nationales), comme la participation active à la vie politique, mais aussi à la vie économique et sociale, et à la Défense.

B/ proposition de plan

I. une définition large

- aspects politiques sous l'angle institutionnel
- aspects sociaux
- aspects juridiques et judiciaires
- aspects militaires : cette formation est d'autant plus indispensable que le service national obligatoire a été supprimé

II. une définition fondée sur la participation citoyenne

- droits et devoirs politiques des citoyens
- formes d'association : partis, syndicats, associations diverses
- garantie de la libre expression des citoyens

III. des moyens pédagogiques

- la connaissance des principes : *une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.* (art1) *Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.* (art2), et les 2 déclarations des droits de l'homme (1789 et 1946)
- la connaissance du fonctionnement des institutions politiques : itinéraire d'une loi
- la logique d'un va et vient constant entre situations conflictuelles et résolution pacifique de ce conflit
- le débat : dans ce sens pédagogique, il s'agit d'une forme de prise de décision